

DOSSIERS

La poésie dans le cyberspace
Les vacances de l'écrivain...

RELÈVE

De signature en signature...
«Votre œuvre est-elle
autobiographique?»

ENTRETIENS ENCHAÎNÉS

Jocelyne Saucier
Sonia Cotten

L'AUTRE SOLITUDE

Sources confidentielles en danger

ÉCRIRE SOUS INFLUENCE

Suzanne Joly



L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Volume 10 Numéro 2 Juin 2008

La poésie dans le cyberspace

IL Y A QUELQUE TEMPS déjà que les artistes en arts visuels ont investi le monde informatique, internet compris. En témoigne une publication, *L'Image ramifiée*, disponible depuis peu et éditée par un centre d'artistes de Québec, le Centre VU, où un des auteurs sollicités se livre d'ailleurs à une histoire de l'art Web. Semblable tentative serait-elle possible avec la poésie? Oui, la poésie québécoise s'est essayée à une incarnation sur les flots virtuels de la planète internet. On ne parle pas ici de l'habituel et désormais usité site de diffusion, qui n'est ni plus ni moins qu'une extension de l'affiche ou de l'encart publicitaire dont toute maison d'édition ou revue (enfin! presque toutes) s'honorent déjà. On en réfère

----- SUITE À LA PAGE 16



Institut de tourisme
et d'hôtellerie
Québec

RESTAURANT DE L'INSTITUT 514 282-5161

UNE TRADITION D'EXCELLENCE À VOTRE SERVICE



LA PAROLE EST D'OR, LE SILENCE EST D'ARGENT...

Dans l'agora médiatique, dernièrement, il a beaucoup été question de la poursuite intentée par la compagnie aurifère Barrick Gold contre les éditions Écosociété, l'essayiste Alain Deneault et les cosignataires du livre *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. L'UNEQ compte parmi les organismes et personnalités à s'être portés à la défense de l'éditeur et de ses auteurs, au même titre que l'Association des libraires du Québec. Comme d'autres, nous nous sommes indignés des techniques d'intimidation utilisées par Barrick Gold pour imposer le silence sur des informations compromettantes à son sujet, informations incidemment publiques et disponibles ailleurs que dans l'ouvrage controversé de Deneault et cie. Nous enjoignons, entre autres, le ministre Jacques Dupuis d'intervenir afin de préserver, pour tous les citoyens, le droit de parole et le droit d'être informé en toute liberté, sans menace abusive.

Certes, il est permis de douter que l'appareil étatique conservateur, qui ne jure que par le Grand Capital, envisage d'un bon œil la promulgation d'une loi anti SLAPP. Mais, toute naïve que puisse sembler notre intervention, elle témoigne de cette nécessaire solidarité que Jacques Godbout, président-fondateur de l'UNEQ, souhaitait voir émerger en notre milieu dans le mot qu'il nous adressait lors des célébrations du 30^e anniversaire de l'Union, en décembre dernier.

En cette occurrence, il me faut déplorer le devoir de réserve que s'est imposé sur cette question l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), dont Écosociété est pourtant membre. Mon homologue Gaston Bellemare a beau clamer l'impossibilité de se prononcer dans cette confrontation entre deux libertés – celle de blâmer dont se sont prévalus Écosociété et ses auteurs, à la lumière de leur enquête sur les abus dont Barrick Gold se serait rendu coupable, et celle de la firme aurifère d'exiger réparations pour des propos supposément diffamatoires –, le silence de l'ANEL, dans ce débat de fort mauvaise augure pour la liberté d'expression et la liberté de pensée au Canada, nous semble accablant.

L'autre jour, en réunion avec des membres de l'ANEL, dont Michel Brûlé des Intouchables, j'ai réaffirmé la volonté de l'UNEQ, et de votre président, de travailler main dans la main avec nos partenaires éditeurs sur tous les chantiers où nos intérêts communs sont mis en péril.

À mon avis, cette affaire était une occasion en or...

► Stanley Péan

DÉMÉNAGEMENT

À compter du 2 juin prochain, Copibec sera au
604 rue Cathcart, bureau 810
Montréal H3B 1K9
Aux mêmes numéros de téléphone :
514 288 1664 ou 1 800 717 2022



Le droit d'auteur voyage

Les États-Unis sont à la veille de voter une loi, appelée *Orphan Works Bill*, qui permettrait que toute œuvre non attribuée, c'est-à-dire dont on ne connaît pas l'auteur, soit utilisée et commercialisée sans crainte de poursuites légales. Il suffira que l'utilisateur démontre qu'il a effectué des « recherches raisonnables ». Et qui évaluera si la recherche était raisonnable ? L'utilisateur...

Tous les types d'œuvres sont visés : professionnelles ou personnelles, artistiques ou commerciales. L'effet sur des œuvres provenant notamment de cultures où les auteurs ne sont pas identifiés (les cultures autochtones) serait particulièrement dévastateur. Pour se protéger, il faudra inscrire chacune de ses œuvres dans des registres privés créés à cet effet et à un coût et selon des modalités déterminés par l'industrie privée qui créera ces registres. Cette loi va à l'encontre de la Convention de Berne pour la protection des Oeuvres littéraires et artistiques et il se pourrait qu'elle soit susceptible de poursuites internationales.

En quoi cela nous concerne-t-il ?

C'est que cette loi, même si elle est votée aux États-Unis, aura des impacts sur tous les créateurs, américains ou pas. Dans son application, la loi ne fera pas de différence entre une œuvre créée aux États-Unis et une œuvre créée en dehors de ce pays. Cela aura pour conséquence que toutes les œuvres du monde devront être inscrites dans les registres américains. Et comme ce genre de pratique est illégale dans les autres pays, seuls les Américains pourront se prévaloir de cette loi, ce qui leur donnera un immense avantage mondialement et risquera de faire s'effondrer les prix des licences de reproduction des œuvres sur le reste du marché.

Si la situation vous inquiète, faites-le savoir aux ministres dont relève le droit d'auteur au Canada : Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien, et Jim Prentice, ministre de l'Industrie. Il est important de presser ces ministres d'agir rapidement pour protéger les créateurs canadiens. Vous trouverez une lettre-type à cet effet sur le site de l'UNEQ.

► Danièle Simpson



DES NOUVELLES
DE L'UNEQ

LES VACANCES DE L'ÉCRIVAIN OU LA SAISON DU REFUGE



été est une saison qui prête au comique. Pourquoi? Je n'en sais rien. Mais cela est », écrivait Gustave Flaubert. Que font donc nos collègues écrivains durant la période estivale? La cha-

leur et le soleil sont-ils prétextes au jardinage, aux voyages, à l'écriture, aux terrasses, à la solitude, à la réflexion? La chaude saison est-elle le moment de remettre en perspective sa vision littéraire ou l'occasion de fermer les valves créatrices pour ne les rouvrir qu'à l'automne?

À l'heure d'écrire ces lignes, François Barcelo est en résidence à l'Île de la Réunion : « Dans l'océan Indien, huit cents kilomètres à l'est de Madagascar », précise-t-il. L'histoire est amusante : en 1981, lorsque Barcelo fait paraître *Agénor, Agénor, Agénor et Agénor*, l'écrivain se doute de ce qui pourrait arriver plusieurs années après. Effectivement, une écrivaine réunionnaise, Marie-Josée Barre-Agénor, faisant une recherche virtuelle sur le nom de son père, tombe sur le site de l'auteur. Il s'ensuit une correspondance qui débouche sur une résidence d'écrivain là-bas, venant du Centre départemental artistique pour l'animation et la culture des enfants (CEDAACE). Une invitation que François Barcelo a acceptée. Durant ce séjour, il consacrera trois à quatre jours par semaine à ses travaux d'écriture : un roman pour adulte (*Un million de sapins*) et le dixième roman jeunesse d'une série intitulée *Premier Frérot pour Momo de Sinro*. « Et peut-être m'offrir le plaisir suprême de commencer un nouvel opus dont j'ignore le titre », confie l'écrivain.

Habituellement, la poète Claudine Bertrand quitte elle aussi son quotidien pour aller écrire à l'étranger.

Cette année sera différente. Elle est partie le 1^{er} mai à La Rochelle, dans le cadre du 400^e anniversaire de la ville de Québec, pour y représenter les poètes québécois auprès du public et des écoles. Ce sera un été fort occupé pour la poète : Marseille, la Côte, Avignon et Versailles. Ensuite Paris. En juillet, des projets de voyage se dessinent, en Roumanie et à Istanbul. Puis à Chamonix et, enfin, en Normandie.

La jeune écrivaine Mélanie Gélinas (*Compter jusqu'à 100*, Québec Amérique) profitera de ses vacances d'enseignante pour se consacrer à l'aléatoire : « Du temps à moi. Du temps pour lire, pour marcher, pour aimer, pour dire, pour observer, pour flâner, pour récrire de vieilles pages composées l'hiver », dit-elle, comme happée par cette image de liberté. Et pour Mélanie Gélinas, « l'été doit demeurer ce mirage essentiel à l'équilibre qui répercute la prochaine saison »...

Robert Soulières organise ses vacances d'auteur-éditeur en fonction du peu de temps qu'octroient de telles fonctions : golf avec son ami et collègue Bertrand Gauthier et journées de travail plus courtes. Stéphane Dompierre prend les mois plus chauds pour se consacrer entièrement à l'écriture de son nouvel opus. Tristan Malavoy-Racine, de son côté, profitera de ses jours de lumière pour faire la lecture à ses enfants. Enfin, India Desjardins passera du temps à la Pinsonnière, dans Charlevoix, pour y terminer ses romans.

Et... les autres? Les autres aussi écriront, jardineront, voyageront, prendront l'apéro, réfléchiront...

► Véronique Marcotte

RACONTER DES HISTOIRES AUX BÉBÉS QUI VONT NAÎTRE

Une future maman raconte des histoires à sa bedaine. Son conjoint semble y prendre plaisir. Telle est l'intrigante publicité télévisuelle que nous offre le Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec dans une campagne intitulée : *Bedaine à lire*. Cette campagne lancée depuis peu va s'échelonner sur neuf mois, devinez pourquoi. Elle comprend aussi une affiche et un dépliant qui explique le bien-fondé de cette initiative et présente en plus des suggestions de livres pour tout-petits.

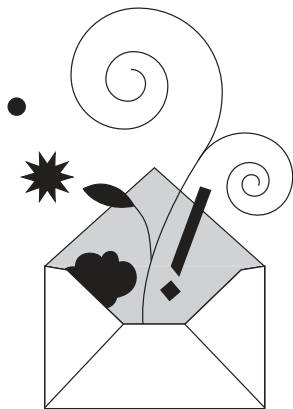
Et la bedaine alors? Des études démontrent que dès la 29^e ou 30^e semaine de grossesse, le fœtus commence à entendre. Est-ce qu'il saisit toute la rouerie du méchant loup du *Petit Chaperon rouge*? C'est à voir. Mais dès la naissance, le bébé reconnaît la voix de sa mère, et celle de son père s'il l'a entendue

suffisamment. Quant aux histoires... Eh bien, d'autres études nous disent qu'un bébé réagit, en signe de reconnaissance, en entendant une histoire répétée pendant la grossesse. Ça pourrait même le calmer. Pourquoi ne me l'a-t-on pas dit il y a trente-cinq ans!

On invite donc les futurs parents à communiquer avec la petite merveille qui s'en vient. Cet exercice pourrait être le début d'une belle habitude, celle de lire des histoires aux petits. D'ailleurs, les enfants initiés très tôt à la lecture et à l'écriture ont plus de chance de réussir à l'école.

J'ai oui dire qu'en Outaouais on songerait à faire cette même campagne. Et pourquoi pas dans tout le Québec?

► Fernand Bellehumeur



DES TONNES DE COPIES... Dans un numéro de *L'Unique*, j'ai été estomaqué de lire que Copibec avouait avoir payé pour 163 millions de photocopies! Les universités en avaient fait 84 M, les cégeps 14 M et les écoles primaires et secondaires: 75 M. *Shocking!* dirait Shakespeare. Et ça ne compte pas les photocopies non déclarées. Et les manuels scolaires, les livres que l'on achète, que l'on prête, que l'on revend l'année suivante, ça n'existe pas? Ces données s'échelonnent sur une période de dix ans. Sur une année, il se fait donc 40 983 photocopies chaque jour dans les écoles primaires et secondaires du Québec et 59 756 photocopies dans les collèges et les universités, donc près de 100 000 photocopies par jour! Et je tombe en bas de ma chaise quand je reçois, comme cette année, mon chèque de Copibec: 257 photocopies et 11,05 \$... j'entends quelqu'un rire quelque part, et ce n'est pas moi.

► Robert Soulières

RÉPONSE D'HÉLÈNE MESSIER, DG DE COPIBEC

Les affirmations de monsieur Soulières laissent perplexes. Préfererait-il ne pas connaître le nombre de copies faites dans les établissements scolaires? S'étonne-t-il de l'adéquation entre le nombre de copies et le montant des redevances qui lui a été versé? Tout d'abord quelques précisions sur ces chiffres si *shocking*. Par exemple, les 75 000 000 de copies effectuées dans les écoles primaires/secondaires représentent moins de 60 pages par étudiant par année. Mentionnons que toutes ces photocopies sont en fait le cumul de copies effectuées selon les limites des conventions i.e. d'extraits qui totalisent généralement moins de 10 % d'une œuvre.

Quant à l'achat obligatoire de manuels scolaires pour chaque étudiant, il s'agit d'une obligation prévue à la *Loi sur l'instruction publique*.

Monsieur Soulières souligne qu'il a reçu 11,05 \$ pour 257 copies. Cette somme représente 50 % du montant alloué pour les 257 copies, puisque l'autre moitié a été versée à l'éditeur de ce titre, ce qui nous amène à un paiement à la page de 8,6 ¢. Précisons que ce paiement correspond à une petite partie seulement des sommes que M. Soulières a reçues de Copibec en 2007 à titre d'auteur ou d'éditeur.

Puisque le montant des redevances est lié aux reproductions effectuées, force nous est de constater que les œuvres de monsieur Soulières sont peu reproduites, donc probablement et fort heureusement pour lui, achetées et lues dans leur entier.

Serait-il préférable de ne pas recenser les photocopies et de ne pas verser aux auteurs et aux éditeurs de redevances? Nous serions plusieurs à espérer que l'achat obligatoire de livres vienne se substituer à la pratique actuelle de confection de recueils de textes ou de distribution de copies aux étudiants. Mais puisque cette pratique existe, ne vaut-il pas mieux l'encadrer et la contrôler? La nier ne viendrait qu'empêcher la

UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Sylvain Campeau, secrétaire-trésorier
Renaud Longchamps, administrateur représentant des régions
Nadia Ghalem, administratrice
François Jobin, administrateur
Sylvain Meunier, administrateur

Comité de rédaction

Danièle Simpson, rédactrice en chef
Sylvain Campeau, Isabelle Forest, Isabelle Gaumont, François Jobin, Véronique Marcotte, Denise Pelletier, Bernard Pozier

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2008

rémunération des auteurs et des éditeurs. La pertinence du rôle de Copibec n'est plus à démontrer et son rôle devient encore plus important avec les nouvelles technologies numériques, si menaçantes pour la reproduction et la dissémination des œuvres.

À LA LECTURE DU DERNIER NUMÉRO de *L'Unique*, je découvre une erreur – dont vous n'êtes pas responsable – dans l'article « Je me souviens, version française ».

Oui, j'ai été invité à occuper la résidence de Grigny, et j'en étais fier puisque, en 40 ans de carrière, c'était la première invitation de ce genre qu'on me faisait. Toutefois, après avoir été mis au courant de la durée du séjour et du moment de l'année où celui-ci surviendrait, j'ai dû malheureusement décliner. Travaillant dans le monde de l'édition à temps plein pour gagner ma vie et vivant avec femme et enfant, il est évident que je ne pouvais partir pendant TROIS mois en France, de septembre à décembre. C'est dommage, car j'aurais aimé pouvoir écrire, seulement écrire, sans penser à autre chose.

Peut-être qu'il serait temps qu'on adapte ces séjours à la réalité de ceux qui bossent à temps plein et ne peuvent disparaître ainsi pendant plus de quelques semaines à la fois.

► Roger Des Roches

OUÛ IL EST QUESTION DE « MARAVÉDIS* »... ET DE GRÈVE !

Les auteurs se regroupent ! Et ce n'est certes pas d'hier qu'ils le font ! Il y a en effet onze associations régionales d'auteurs au Québec. Bon, en fait, il n'y en a plus que neuf, car deux ont dû fermer les livres en 2006, faute de soutien approprié. La plus récente est née en 2006; la plus âgée remonte au siècle dernier, sa fondation datant de 1978. Presque toutes ont, comme on est en droit de s'y attendre, le statut juridique d'organisme sans but lucratif. Certaines réussissent à réunir pas loin de 200 membres; une autre en a 25.

Bref, elles sont toutes bien différentes, qu'elles soient de Laval, de la Gaspésie, de la Sagamie – Côte-Nord ou de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais là où elles se ressemblent, c'est au chapitre du financement, car toutes, sauf deux, ne reçoivent pas un « maravédis » d'un quelconque palier de gouvernement en termes de subvention au fonctionnement. Bien sûr, elles arrivent à se refaire grâce à des subventions aux projets, mais celles-ci ne sont pas récurrentes et dépendent du travail acharné de gens regroupés en association. Leur existence propre n'est donc pas validée en elle-même et leurs efforts pas suffisants, semble-t-il, pour mériter un soutien minimal. Ajoutons que commandites et dons se font rares, par les temps qui courent et qui ont toujours couru...

Si bien que lesdites associations ont formé, il y a quelques années déjà, la défunte Interrégionale des associations régionales d'auteurs. Elles ont été par la suite accueillies au sein de l'UNEQ, lors de la création du Comité Trans-Québec, où siègent deux membres du conseil d'administration. C'est ce comité qui a demandé à l'UNEQ d'adresser une demande au CALQ pour obtenir que les regroupements d'auteurs reçoivent des budgets de fonctionnement pour leurs nombreuses activités d'animation littéraire.

Une lettre a été envoyée à la ministre de la Culture. Une rencontre a aussi eu lieu entre les membres de la direction de l'UNEQ, son président, une représentante du Comité et le président-directeur général du CALQ. On a compris, à cette rencontre que, les associations n'ayant pas de statut national, elles ne peuvent se qualifier pour recevoir des budgets de fonctionnement. Elles continueront donc de soutenir, sans plus d'aide qu'auparavant, et grâce au seul dévouement de leurs membres, qui son *Festival de littérature* et son *Grand Prix du livre* (Montérégie), qui sa *Nuit laurentienne de la poésie* et sa *Romance en ballade*, qui ses *Lundis de la poésie* (Outaouais), qui son...

Tout cela est lassant comme une ritournelle triste ! À quand une grève du bénévolat des auteurs ?

► Sylvain Campeau

Un écrivain en chair et en os dans une bibliothèque

par François
Jobin

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) et l'UNEQ ont mis sur pied un projet pilote visant à rapprocher les écrivains de leur milieu.

Né de la réflexion de deux comités du CAM (le Comité consultatif, composé de membres de l'UNEQ et le Comité sectoriel sur la littérature), le projet consiste en une résidence de six mois en bibliothèque, accompagnée d'une bourse de 15 000 \$ offerte conjointement par le CAM (2/3) et la bibliothèque d'arrondissement (1/3).

Bien que rien ne soit coulé dans le bronze (par définition, un pilote est sujet à modifications), voici en quoi consiste le programme. On lance un appel de candidatures à des écrivains dans un arrondissement donné (les postulants doivent impérativement en être résident). Pour être considérée, cette candidature doit accompagner un projet de médiation culturelle (c'est-à-dire un plan de nature littéraire qui implique la participation des habitants de l'arrondissement).

La lauréate de la première résidence prévue pour l'automne 2008 est Carole David, présidente de la Maison de la poésie.

Le comité consultatif du CAM a d'abord identifié une douzaine d'écrivains de l'arrondissement Ahuntsic/ Cartierville à qui on a expliqué les règles du jeu (dans la version définitive du projet, on procédera par appel public dans les médias locaux). La moitié d'entre eux ont soumis des idées et c'est celle de Carole David qui a retenu l'attention des jurés, tous écrivains. La lauréate entend mettre en valeur le patrimoine littéraire de l'arrondissement, identifier les écrivains qui ont déjà parlé du quartier et recueillir des récits oraux concernant les berges de la Rivière des Prairies, entre autres. Son projet comporte aussi une sorte de wiki littéraire.

M^{me} David devra être disponible 25 heures par semaine dont au moins dix au bureau que lui fournira la bibliothèque Ahuntsic/ Cartierville où elle pourra rencontrer la population.

On prévoit lancer à l'automne un concours pour identifier de nouveaux lauréats, les responsables du programme espérant offrir sous peu des résidences simultanées dans plusieurs arrondissements.

ATTENTION À VOS DROITS !

Votre œuvre est épuisée, et votre éditeur ne compte pas la réimprimer ? Elle est en situation de mévente, et votre éditeur veut solder vos livres ou les pilonner ? Relisez votre contrat : normalement, vous devriez récupérer tous vos droits d'auteur (automatiquement ou après les formalités indiquées dans le contrat). Cela signifie que vous êtes seul titulaire des droits de reproduction papier ou numérique. Si vous êtes inscrit à Copibec, avisez votre société de gestion, car vous n'êtes plus tenu de partager avec votre éditeur les redevances versées pour la reproduction de votre œuvre. Si vous n'êtes pas inscrit, il est grand temps de le faire.

Par ailleurs, vérifiez aussi si vous avez cédé ou non vos droits numériques à votre éditeur. Si vous ne les avez pas cédés explicitement dans votre contrat, vous êtes toujours seul titulaire de ces droits. Vous avez donc aussi droit à 100 % des redevances versées par Copibec, si vous lui confiez la gestion de ces droits. Plus de 4 200 auteurs l'ont déjà fait, pourquoi pas vous ?

► Danièle Simpson

*Ancienne monnaie espagnole. N.D.L.R.



ESTRIE

► Ginette Bureau

Quand on les reçoit ou qu'on est mis en nomination, ce qui touche le plus, c'est de se savoir lu avec sérieux. Le président de jury, en montrant sa compréhension de notre texte, en énumérant les qualités du contenu, les remarques sur les détails du travail, le choix des mots, le montage des scènes, fait en sorte que nous recevons la plus grande récompense de toutes, celle d'être compris, ne serait-ce que par une seule personne.

Quand on doit choisir les Prix, comme membre d'un jury, il faut éliminer certains titres, conserver la dizaine de meilleurs, souvent les mêmes que les autres membres, se doter de critères et diminuer de moitié le nombre à analyser de plus près, pour ensuite, avec les cinq derniers, organiser

un système de pointage et voir ce que cela donnera. Souvent le gagnant apparaît sans trop de difficulté, à la satisfaction de tous les membres.

Quand on assiste aux délibérations comme représentant de l'organisme qui offre le Prix, le plus grand bonheur est celui d'être au milieu de gens de lettres qui lisent les œuvres avec soin et débattent des idées exprimées. Assister à ces joutes intellectuelles, c'est excitant certes, mais percevoir les valeurs profondes des jurés, leurs qualités humaines, leur sens de l'honneur et de la justice l'est bien davantage. Personnellement, je trouve cette expérience très enrichissante.

Mais, car il y a un mais, il y a des auteurs qui t'interpellent pour te demander : « Pourquoi pas leur essai ? Qu'est-ce qui a joué ? Pourquoi personne n'a-t-il défendu mon roman ? » On explique qu'en assistant aux délibérations de jury, on ne peut influencer les membres, qu'on est présent que pour répondre aux questions concernant les règles ou donner toute autre information, mais qu'on ne peut exprimer sa préférence personnelle. De plus, que le secret professionnel est de mise.

Nos derniers prix littéraires en Estrie ont été très éprouvants en ce sens. Il faut croire que leur valeur grimpe au marché de la bourse littéraire, puisqu'on n'a pas hésité, dans certains cas, à s'en prendre non seulement aux membres du jury, mais aussi à celui ou à celle qui les avait recrutés. Une saine polémique aide à se doter de règles claires. Mais de grâce ! Attention aux blessures à l'intégrité des personnes responsables de jury et aux membres du jury ! Car recruter des littéraires aux reins forts et au-dessus de toute polémique de clocher pour s'occuper de l'attribution des prix est une tâche complexe qui mérite respect et admiration.

LAVAL

► Claire Varin

Soucieuse de la vie intellectuelle de nos aînés, vous allez à leur rencontre avec deux autres écrivaines, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. La technicienne en loisir de la maison de retraités « dans un cadre enchanteur sur le bord de la rivière des Prairies » ne pourra participer à votre activité intergénérationnelle. Vous vous résignez à faire vous-mêmes votre présentation. Vous êtes rétribuées pour votre démarche, n'est-ce pas ? La technicienne vous informe qu'elle a annoncé l'activité au bingo et prédit la présence d'une petite dizaine de personnes... Elle a aussi diffusé vos notices biographiques dans le bulletin mensuel et placé une affiche dans les ascenseurs : JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR, 14 H, SALLE COMMUNAUTAIRE... (en conséquence se pointe

le retraité du service d'expédition d'une imprimerie, qui pense assister à une conférence sur la fabrication du livre). Tout un programme... dont un autre résident de votre connaissance dit n'avoir point entendu parler et que, une minute avant la rencontre, vous allez cueillir à la salle de télévision parce qu'il a oublié le rendez-vous fixé une demi-heure auparavant au téléphone.

Fauteuils confortables dans la salle communautaire. L'une s'assoupit, un best-seller sur les genoux, l'autre regarde sa montre-bracelet toutes les deux minutes — « Je suis diabétique », précise-t-elle d'une voix forte à sa voisine, durant votre lecture. Quant aux autres membres de l'auditoire, rien à déclarer sauf qu'une est sourde et n'entend pas la lecture malgré le micro ; vive pourtant, elle dévore les livres et encourage chacune des auteures en leur achetant un exemplaire, imitée en cela par la dame diabétique et l'homme oublieux. Des ventes (six bouquins pour huit acheteurs potentiels) au pourcentage plus élevé que celles que vous faites, les trois réunies, dans un salon du livre. C'est la JMLDA après tout.

On ne l'annoncera pas au bingo, mais le prix remporté cette année pour la première fois par un Canadien, le poète **Fernand Ouellette**, a suscité une confusion chez les journalistes d'ici : il s'agit du *Grand Prix international de poésie de langue française Léopold-Sédar-Senghor*, décerné à Paris en juin, et non le *Grand Prix de poésie Léopold-Sédar-Senghor* déjà attribué à Dakar à Paul-Marie Lapointe (1998) et à Herménégilde Chiasson (2006).

NORD-EST

▸ Danielle Dubé

Le Conseil de presse du Québec procédait récemment à une vaste tournée de consultation. Une première, dit-on. Une vingtaine de citoyens se présentèrent à Saguenay, trois à Alma : la présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, les représentants de l'UNEQ et de l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie-Côte-Nord... Pourtant, il y a une vingtaine d'années, nous étions une centaine à participer à un colloque portant sur la même question. C'était le début de la montréalisation des ondes, la chronique de la mort annoncée de nos médias indépendants.

Tout cela pour aboutir au même constat... Depuis l'achat par les conglomérats des médias de la région, ceux-ci ont perdu leur espace – certains diront leur âme – à force de répondre aux exigences de profit des actionnaires. Les stations de télévision font moins de productions régionales et les stations de radio commerciales se limitent souvent aux émissions du matin. S'il n'y avait pas l'obligation de produire des bulletins d'information – que les dieux du CRTC nous protègent –, nous nous demandons à quoi serviraient les réseaux, si ce n'est à diffuser la publicité régionale et les émissions en provenance de Montréal. Alors que ceux-là devraient s'alimenter à l'ensemble des régions du Québec, l'information se fait le plus souvent de Montréal vers les régions. À moins bien sûr qu'il n'y ait catastrophe naturelle ou humaine. Même Télé-Québec déçoit : seulement un bureau, peu ou pas de productions régionales, encore moins après la mise à mort de *Méchant Contraste*, cette émission créative, interactive, qui essayait ses reportages de provenances diverses sur l'ensemble du territoire.

La couverture culturelle se limite le plus souvent à l'annonce de l'événement, à la soirée d'ouverture et au bilan chiffré de l'assistance. Le contenu même, ainsi lors du Salon du livre ou de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, rarement couvert. La région ne dispose que d'un journaliste attiré à la chronique littéraire. Au fil des années et de la fusion des salles de presse, *Le Quotidien* et le *Progrès-Dimanche* ont vu leurs journalistes culturels passer de six à deux. Sous son enveloppe de polyéthylène Publisac, *Le Réveil*, acheté par Quebecor, est devenu un support publicitaire où l'on parle à peine de culture, encore moins de livres. La station de radio de Radio-Canada voit le nombre de ses recherchistes diminuer et les chroniques en provenance de la maison-mère augmenter. Comparativement à la Côte-Nord et à d'autres régions, on considère le Saguenay-Lac-Saint-Jean bien pourvu : une vingtaine de médias, incluant les médias communautaires. Nous disposons de toute l'infrastructure – Internet et les grands réseaux – nécessaire à un véritable libre échange. Ne pourrait-on pas à Québec ou à Montréal penser globalement ? Inventer des médias véritablement nationaux ? Indifférence, mépris à l'égard des régions ou rupture avec sa propre culture ? Difficile à dire. Puisque le nombril du monde est ailleurs.

OUTAOUAIS

▸ Guy Jean

Vitrine sur le Québec pour la littérature de l'Outaouais

L'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais s'associe à VOX Outaouais pour produire une série d'émissions de télévision intitulée *L'été journal Outaouais* et enregistrée à la Maison des auteurs de Gatineau.

Pendant treize semaines consécutives, du 16 juin au 11 septembre 2008, les émissions seront enregistrées devant public du lundi au jeudi et diffusées deux fois par jour en Outaouais, puis retransmises sur les réseaux VOX de Montréal et de Québec du mardi au vendredi. Des discussions sont en cours pour diffusion sur les autres réseaux VOX du Québec et sur Roger Cablevision à Ottawa.

La série vise à faire connaître l'Outaouais, particulièrement aux plans culturel et touristique, par la présentation de nouvelles régionales, de chroniques sur les activités majeures, les spectacles, les festivals, les centres d'intérêt touristique.

Une émission par semaine, animée par Gaston Therrien, président de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais, sera consacrée à la programmation de la Maison des auteurs. Chroniques sur les conférences, spectacles littéraires et spectacles musicaux hebdomadaires et sur la programmation estivale de SLAM-Outaouais. Entretiens avec des auteurs et présentation des nouveautés littéraires de l'Outaouais.

Une deuxième série de treize émissions hebdomadaires portant sur la relève en humour en Outaouais sera enregistrée devant public, en soirée, à la Maison des auteurs et produite et diffusée par VOX Outaouais.

Autre bonne nouvelle : Tourisme Outaouais offrira aux visiteurs de la Maison du tourisme à Gatineau des livres des auteurs de l'Outaouais et des livres portant sur l'Outaouais. Déjà, depuis quelques années, les bibliothèques de la Ville de Gatineau invitent le public à la lecture des œuvres des auteurs de l'Outaouais au moyen de présentoirs spéciaux. Cette initiative a augmenté de 60 % la demande des prêts de ces mêmes œuvres.



LE COMBAT DES LIVRES : LA RELÈVE L'ENLÈVE

Hé oui ! C'est un jeune auteur, Éric Dupont, qui l'a emporté, avec *La Logeuse*, sur les Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, Gabrielle Roy et Mordecai Richler.

Mais attention, prévient le gagnant lui-même, il s'agit d'un jeu où les mérites du livre cèdent souvent le pas au bagout des défenseurs. Il faut accepter que, dans ce Combat, le divertissement occupe une place considérable. On n'est pas là pour faire connaître les livres mais pour mettre en valeur le talent de stratèges et la vivacité d'esprit des invités. Et de toute évidence, Nicolas Langelier, le journaliste qui défendait *La Logeuse*, n'en a pas manqué.

« On m'avait dit de ne pas écouter les combats au jour le jour, raconte Éric Dupont. Je risquais d'être blessé si on critiquait trop vertement mon livre. Mais j'ai fait exactement le contraire... et j'en ai perdu le sommeil. Mais l'expérience a été fascinante et malgré le fait que le ton était à la légèreté, j'ai appris des choses très intéressantes. Qu'il y a deux visions de la littérature, par exemple : celle de Bernard Landry, qui estime que les œuvres doivent être mises au service d'idées qui les dépassent, et celles de Nicolas Langelier, qui pense qu'être au service de l'imaginaire suffit. J'ai compris pourquoi certains lecteurs pouvaient aimer *La Logeuse* et d'autres pas, pour ces raisons-là. Alors, que Bernard Landry ait été obligé de lire *La Logeuse* a été toute une victoire pour moi. Cela dit, évidemment, avec le sourire... »

« Bien que la qualité de mon livre ait compté pour peu, la publicité dont j'ai bénéficié a permis à *La Logeuse* de se hisser au palmarès de Renaud-Bray. D'autant plus qu'à la toute fin, Sophie Faucher, à ma demande, a lu en ondes un paragraphe de mon roman. Pour un jeune écrivain avoir l'occasion de faire parler de soi à 800 000 auditeurs, c'est irremplaçable ! Qui d'autre aurait pu m'offrir une telle visibilité ? Bien sûr, je courais le risque qu'on descende en flammes *La Logeuse* dès les premiers jours... mais ça ne s'est pas produit, probablement parce que Nicolas Langelier a eu l'intelligence de ne pas s'attirer les foudres des autres combattants en s'attaquant avec trop de virulence à leur poulain. Résultat : on n'a vraiment parlé de *La Logeuse* que vers la fin, quand les plus « dangereux » avaient été éliminés. Et, de cette façon, le poulain dont on pensait qu'il n'avait aucune chance est arrivé gagnant en bout de piste. J'ai été le premier étonné... et ravi, naturellement. »

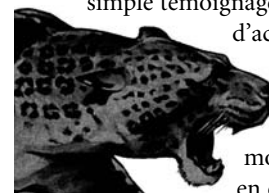
► Danièle Simpson

MÉLANIE GÉLINAS ET LA PEUR

Compter jusqu'à cent, le premier roman de Mélanie Gélinas, raconte le courage et la survie d'une femme après une violente attaque. Après le récit d'une telle épreuve, les petites peurs d'auteur semblent peut-être anodines...

IG : Dans votre roman, le personnage principal ainsi que son alter ego analysent le processus d'écriture. N'aviez-vous pas peur de tuer la magie de l'écriture pour vous, l'auteure ?

MG : Je suis contente que cette question soit posée. Car, en effet, dans ce roman, j'ai tenté une réflexion sur l'écriture. Écrivant mon premier roman, j'ai tenté d'intégrer mon introspection de cette démarche d'écriture dans l'œuvre même que j'écrivais... C'était un exercice périlleux, mais cette démarche d'écriture étant aussi l'écho de la difficulté évoquée dans le roman, soit celle de survivre à une expérience de violence, j'ai trouvé stimulant de les mettre en relation. Car écrire, c'est choisir de se faire violence. C'est accepter de penser jusqu'au bout à une idée qui n'existe que pour soi, qui n'est qu'une illusion à soi. Dans le roman, Anaïs suit Marcus sachant que ce qu'elle retrouvera là-bas, à New York, ne sera pas épouvantable comme le pire à envisager – l'étranger, potentiel violeur et étrangeur ! – mais la page blanche à laquelle elle se limitera dans sa chambre d'hôtel, un étranger pire encore, mais « affrontable » puisque ce sera celui qu'elle aura choisi. J'ai donc accepté d'écrire un roman que j'avais peur d'écrire : pour dépasser le simple témoignage, il me fallait envisager



d'accepter de « m'amuser » avec un thème difficile pour moi.

Or, la magie n'est pas morte... Je le constate déjà en écrivant le roman suivant. Au contraire, cette réflexion sur l'écriture, la mienne, m'a permis d'approfondir cette « mécanique », ou devrais-je plutôt dire ce dynamisme, ce schéma, ce modus operandi bien à moi, et cela m'a fait saisir à quel point ma quête est réelle et légitime : je suis une femme dans la société, un professeur aussi, et j'ai des choses à exprimer en ce qui a trait à la langue. Je veux dire qu'écrire, c'est chercher le sens en soi. Et cette réflexion a été une façon de trouver ma voix. N'est-ce pas tout à l'opposé de la mort que l'idée du cycle ? Réfléchir à l'écriture et au désir m'a fait réfléchir à ce qui me faisait vivre. Et rien en cela ne m'a fait penser à la destruction.

► Isabelle Gaumont

DES NOUVELLES
DE LA RELÈVE

DE SIGNATURE EN SIGNATURE...



c'était le bon vieux temps! Votre premier contrat d'édition – celui qui ne se compare à aucun autre parce qu'on n'en a pas d'autres auquel le comparer. Votre contrat! Vous l'avez reçu comme un cadeau de Noël, et déballé avec empressement. Vous l'avez lu avec vos yeux d'auteur sur le point d'être publié pour la première fois. Vous l'avez relu en pensant à grand-maman qui aurait bientôt une preuve tangible de votre talent. Fini les « Pourquoi t'as pas une vraie job? »!

Une seule chose vous turlupine: ce 10 % à l'auteur. Dans le monde d'où vous venez, vous n'avez jamais vu ça. Il doit y avoir une erreur... Se pourrait-il que les maisons d'édition soient encore plus gourmandes que les gérants d'artistes? C'est partout pareil, qu'ils disent. Résigné, vous signez le contrat en vous demandant comment la réceptionniste de votre éditeur réagirait si on lui annonçait qu'elle gagnera 4 000 \$, cette année... si elle est chanceuse. À ce salaire, elle ne serait certainement pas rentrée au bureau pour photocopier le document que vous tenez entre vos mains.

Après la sortie de votre livre, vous devenez membre de l'UNEQ et découvrez le *Contrat type d'édition* et la *Mise en garde contre le contrat d'édition proposé par l'Association nationale des éditeurs de livres* (documents tous deux disponibles à la Maison des écrivains ou par la poste pour moins cher qu'une belle plume neuve). Vous apprenez ainsi que le fameux 10 % à l'auteur était le seul élément « honorable » de votre contrat. Lors de la signature, vous ne connaissiez pas d'avocat à qui demander de vérifier les autres clauses de votre « pré-nuptial ». Vous voilà dans de beaux draps!

... Mais, vos prochains mariages littéraires seront plus heureux: l'UNEQ a un avocat, Maître François Coderre, expert en contrat d'édition, en droits d'auteur et en propriété intellectuelle. Il offre gratuitement aux membres de l'UNEQ une consultation juridique d'une heure par année et un tarif réduit de 50 \$ l'heure pour le temps excédant cette heure. C'est à nouveau Noël!

Les trois principaux signes qu'un contrat sera désavantageux pour vous :

- On refuse de vous en donner une copie avant sa signature (je vous jure que ça se peut!).
- On a remplacé « Auteur » par « Employé ».
- Juste avant de vous montrer le contrat, on vous saoule avec de la piquette de lancement.

► Isabelle Gaumont

« VOTRE ŒUVRE EST-ELLE AUTOBIOGRAPHIQUE ? »

La question est prévisible et inutile. Mais les entrevues se multiplient et on la repose, comme si la mer des questions autour de l'écriture s'évaporait jusqu'à ne laisser que celle-là, qui est l'une des moins pertinentes. Ainsi, à cette fameuse question, l'auteur est embêté de répondre, et pour cause, puisqu'il aurait beau avoir écrit le roman de science-fiction le plus éclaté de la décennie, il ne l'aurait pas fait sans y laisser trace de son existence.



© France Tardif

D'ailleurs, toute œuvre artistique est autobiographique ; la vie ne se résume pas en une série de faits et d'anecdotes, elle se vit par le corps et l'esprit, les rêves, les émotions, etc.

Il faudrait donc remplacer cette question par une autre, plus franche, qui tendrait à obtenir l'information véritablement recherchée, à savoir « quels sont les faits et les gens évoqués dans votre œuvre qui ont réellement jalonné votre existence? », car la question autour de l'autobiographie ne cherche souvent qu'à connaître la portion de vie réelle et tangible, voire scientifiquement prouvable de l'auteur, et n'a rien à voir avec le reste qui forme l'ensemble de son existence, dont sa portion de vie intérieure, souvent véritable source de création. Y aurait-il derrière cette curiosité un symptôme de voyeurisme propre à l'époque actuelle, où toute personnalité publique voit sa vie personnelle envahie par le regard des autres, à défaut de l'étaler elle-même dans les magazines ou les émissions de télé-réalité?

À moins qu'il ne s'agisse d'œuvres d'autofiction où il est entendu que la portion de vie réelle et tangible est la matière première dont se nourrit le langage littéraire, quel intérêt littéraire, justement, y a-t-il à savoir si une œuvre est « autobiographique » dans le sens où l'entendent la plupart des interviewers? Tant qu'à jouer d'une tribune publique pour présenter le travail des auteurs, n'y aurait-il pas moyen de le questionner autrement? Un auteur désire communiquer avec l'oreille intérieure du lecteur, susciter son imaginaire, provoquer chez lui la création d'un monde intérieur. Alors pourquoi réduire l'intérêt de son travail à la vérification de faits et d'anecdotes réelles et ne pas le rejoindre plutôt là où il consacre parfois toute une vie à aller, c'est-à-dire, par le biais de l'imaginaire et du langage, dans la transcendance de son « vécu »?

► Isabelle Forest

MONTÉRÉGIE

► Anne-Marie Aubin

Depuis sept ans, l'Association des auteurs de la Montérégie organise un Festival de la littérature qui se déroule tout au long du mois d'avril dans divers lieux de notre vaste région.

Le festival se clôture toujours par la cérémonie de remise des **Grands Prix du livre de la Montérégie**. Ces prix sont récurrents tous les ans grâce à la contribution financière de la première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et députée de La Pinière, Fatima Houda-Pépin. Présente lors de cette cérémonie, qui a eu lieu cette année à la Coopérative Arto de Saint-Jean-sur-Richelieu le 2 mai dernier, madame Houda-Pépin a remis elle-même les prix aux auteurs gagnants.

Catégorie fiction

- Le prix du jury a été décerné à Patrick Sénécal pour *Le Vide*, roman à suspense publié chez Alire qui traite, entre autres, du vide des émissions de télé-réalité. Un roman québécois digne des grands polars américains.
- Le prix du public fut remporté par Pauline Gill pour son *Évangeline et Gabriel*, roman historique publié chez Lanctôt, qui raconte les amours d'un couple mythique de l'histoire des Acadiens.

Catégorie littérature jeunesse

- Le prix du jury fut remis à Jacques Lazure pour *La Mandragore*, qui nous emmène dans un monde merveilleux qui ressemble à l'univers du conte. Le lecteur suit le héros d'une aventure à l'autre, d'un pays à un autre, sans jamais s'ennuyer. Les références culturelles, géographiques et historiques sont nombreuses et témoignent de la riche culture de l'auteur. Ce roman pour adolescents est publié chez Soulières éditeur.
- Le prix du public fut remis, encore une fois, à Danielle Simard pour son roman jeunesse, *Pas de chance, c'est dimanche!* publié également chez Soulières éditeur. Ce dernier titre de la série des « Jours de la semaine » vous fera vivre les mésaventures de notre héros et de sa famille

lors d'une balade en voiture par un beau dimanche après-midi.

Le grand prix des tout-petits

Al Zimmer, de Suzanne Michaud, le texte gagnant du *Grand Prix tout-petits* de l'an dernier, sera édité aux éditions Corne de Brume. Il sera illustré par Josée Masse et paraîtra à la rentrée 2008.

LANAUDIÈRE

► Lynda Amyot

Les Écrits lanauois

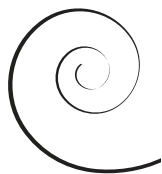
Nul n'est prophète en son pays, dit-on... Le nouveau projet *Les Écrits lanauois* de Culture Lanaudière fait cependant mentir le proverbe en mettant en valeur les œuvres des écrivains lanauois. Sans esprit de clocher ou de ghetto.

Dès le début des travaux de la commission Littérature et Bibliothèques en octobre 2007, une bonne quinzaine d'écrivains, éditeurs, bibliothécaires, libraires et animateurs de la lecture cernent l'enjeu majeur qui colore toutes les discussions : la méconnaissance même des œuvres et des auteurs lanauois. Comment promouvoir les textes des écrivains de la région si bibliothèques et librairies manquent d'outils ? Comment les quelque 400 000 lecteurs potentiels de Lanaudière peuvent-ils apprécier des ouvrages dont ils ignorent l'existence ? Dès lors, la Commission articule ses efforts considérables – et bénévoles, bien

sûr ! – autour d'un même noyau : augmenter la visibilité des auteurs lanauois de façon concrète, simple, invitante, uniforme et accessible.

Le 30 avril 2008, la Commission annonce la création des *Écrits lanauois*, sélection 2008, assortie de plusieurs outils promotionnels. L'élaboration de cette sélection initiale de plus de 170 noms, selon des critères rigoureux, provient de plusieurs sources : la liste des membres de l'UNEQ, celle de la SNQ, le *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière* de Réjean Olivier et les dossiers soumis à Culture Lanaudière. Sont considérés comme Lanauois les auteurs, vivants ou décédés, qui sont nés dans Lanaudière, y résident présentement ou ont écrit leur œuvre, en totalité ou en partie, pendant qu'ils résidaient dans la région de façon permanente. Ils doivent compter au moins un ouvrage, de 24 pages au minimum avec ISBN et dépôt légal, disponible sur le marché de l'édition ou dans une bibliothèque lanauoise. Sont exclus les manuels scolaires, répertoires, partitions, dictionnaires, ouvrages spécialisés, collectifs et collaborations.

La liste de la sélection, composée de romanciers, poètes, essayistes, bédéistes, auteurs pour la jeunesse, biographes, auteurs de guides pratiques et autres, sera révisée chaque année. Elle est disponible dans toutes les bibliothèques et librairies participantes ainsi que sur le site Internet de Culture Lanaudière.



DES NOUVELLES
DES RÉGIONS

Jacques Lazure, Pauline Gill, Fatima Houda-Pépin, Danielle Simard et Sylvain Meunier, président de l'Association des auteurs de la Montérégie.



CENTRE-DU-QUÉBEC

► Denys Bergeron

Répertoire des œuvres littéraires Pour favoriser une meilleure visibilité des auteurs de la région, le Service de développement culturel de la MRC de Drummond invite les auteurs, les éditeurs et les organisations ayant déjà publié des œuvres littéraires à s'inscrire en vue de la création d'un *Répertoire des œuvres littéraires centricois*. Les informations recueillies seront colligées dans une base de données accessible aux librairies, aux bibliothèques et à tous ceux qui s'intéressent aux ouvrages littéraires. Cela favorisera une connaissance et une promotion accrues des œuvres créées par les auteurs de la région ou qui en sont originaires.

Il était une foi... Le Musée des religions du monde présente l'exposition : *Il était une foi...*, du 24 février au 6 octobre 2008. L'exposition montre l'évolution et les changements des différentes traditions catholiques au Québec à travers une perception historique, ethnologique et artistique. C'est ainsi que le mariage, le baptême, la mort, Pâques, la messe de minuit, etc. sont présentés, d'hier à aujourd'hui.

Alain-François, ambassadeur! C'est dans le cadre de son premier Cinq à SeptArt de l'année 2008 que le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec a annoncé en grande primeur l'identité du nouvel ambassadeur de la culture centricoise. Il s'agit d'Alain-François, figure désormais incontournable de la scène néo-traditionnelle québécoise. Rôle de l'ambassadeur : il est choisi pour promouvoir la culture et le patrimoine de notre région, ici et ailleurs, dans le but de développer le sentiment d'appartenance des Centricois. Alain-François fera donc la promotion de la région dans ses apparitions médiatiques, afin d'inviter la population québécoise à découvrir les artistes et les événements culturels du Centre-du-Québec.

13^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. En cette Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, l'équipe de la librairie Saint-Jean de Victoriaville a invité tous les gens de la grande région des Bois-Francs et d'ailleurs à venir rencontrer des auteurs de la région.

LAURENTIDES

► Pauline Vincent

Dans le cadre des activités estivales de la ville de Sainte-Adèle, l'Association des auteurs des Laurentides présentera pour la deuxième année *La Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut*, une fête des mots mettant en vedette les conteurs professionnels Yvon Boutin, Isabelle Crépeau, André Lemellin, Ève Doyon, Murielle Larochelle et Nicole Filiatrault.

Nous faisant entrer dans l'imaginaire des Amérindiens, *La Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut* aura lieu le samedi 5 juillet et durera près de quatre heures dans plus de 10 restaurants et se terminera par un grand spectacle au Parc de la famille de Sainte-Adèle. De 17 h 30 à 19 h 30, les conteurs envahiront les restaurants pour célébrer les *Contes pour les gourmands et gourmets*, Puis, de 20 h à 21 h 30, les *Contes sous les étoiles* clôtureront la journée en beauté, où les conteurs nous transporteront dans un monde éclaté. On retrouvera les conteurs Au Bistro Le Monde, au Café Citrus, au Café de la Rue Morin, à La Chitarra, à l'Express gourmand, à la Chocolaterie, à La Vanoise, au Spago, à la Muse Bouche et au Chat noir.

La mise sur pied de *La Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut* est rendue possible grâce au partenariat entre l'Association des auteurs des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut, la Ville de Sainte-Adèle, la Chambre de commerce, le Journal des Pays-d'en-Haut, CIME-FM, le B&B Café Ô Lit et le député Claude Cousineau.



Derrière tout auteur, il y a un réviseur. Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, je puis réviser vos textes, améliorer vos phrases à un tarif raisonnable. Raymond Paradis, 450-672-4893, ciel32@gmail.com

Résidence d'écriture, bord de mer, site naturel d'exception, Île du Havre-aux-maisons. Tarifs pour membres UNEQ : 500 \$ (1^{re} sem.) 250 \$ (semaines suivantes jusqu'à ressourcement complet!) Photos et infos : www.aupieddelabutonde.com. De votre collègue cinéaste, Nicole Gravel : 514-279-9165

Séjour à Montréal : Appartement neuf à louer pour court séjour (1 semaine à 3 mois). Tout est fourni : climatisation, internet haute-vitesse, draps et serviettes, câble-télé, téléphone, foyer, etc. À deux pas du centre-ville. Secteur tranquille, Saint-Denis près des Carmélites. 500 \$ par semaine. Communiquez avec Louis-Philippe Hébert au 514-886-8102.

Services de rédaction, correction, saisie, relecture de textes, CV et manuscrits. Auteure, écrira également votre biographie. Travail impeccable, rapide et prix abordable. Aussi 58 cours par correspondance ou Internet. Michèle V. Chatellier, 04 93 93 06 47 ou site interne : www.vanchatou.com.

Musicien de carrière, 30 ans d'expérience, membre SOCAN, ACQ, DAM, UNEQ offre cours de piano et de guitare – personnalisés, réguliers ou occasionnels – à votre domicile. Montréal seulement et en périphérie du métro. Jean-Marc Tardif, 514-321-7523, jean-marctardif9@hotmail.com

Charlevoix. Maison en altitude aux fenêtres immenses. Point de vue de 50 km sur fleuve. Novembre à avril, 800 \$ par mois. Accès fleuve et montagne. Robert 418 434 2435

Recherche traducteur, traductrice, français à l'anglais, pour œuvre littéraire. Marché américain. 514-256-2574 ou 9janus7@videotron.ca

J'offre un gîte campagnard, situé à Oka, à tout écrivain qui désire venir se reposer, corriger un manuscrit, s'inspirer pour écrire. Seulement pour membre de l'UNEQ. Fin de semaine : 100 \$. Semaine : 300 \$. Francine Allard 450-479-8156.

Un roman à terminer ? Bord de mer à louer à Terre-Neuve. Disponible automne 2008. Possibilité de services inclus : transport local, entretien ménager, lavage, repas. Dominique Gaucher 450-682-9871, dodogaucher@yahoo.ca.

Amérik Média recherche biographies, récits véridiques et essais grand public. Cherchons aussi auteurs pour série de petits guides sur différents sujets, allant du yoga au théâtre en passant par le poker. N'hésitez pas à nous soumettre propositions et candidatures. manuscrit@amerikmedia.com ou 514-652-5950

Vous voulez savoir ce qui se passe du côté des éditeurs ? Abonnez-vous à *Livre d'ici*, la revue des professionnels de l'édition. Les membres de l'UNEQ bénéficient de 20% de rabais sur tout abonnement. Également disponible, l'*Annuaire de l'édition au Québec et au Canada français 2007-2008*. www.livredici.com (514) 933-8033

Petites annonces

La poète Catherine Lalonde revient de Lyon

En entrant dans Lyon en janvier dernier, Catherine Lalonde remarque la grisaille de l'hiver européen. Peu importe, se dit-elle, elle arrive dans cette grande ville pour y occuper une résidence d'écriture. Les trois prochains mois seront très occupés : disparition du sentiment d'imposture, liberté de création mais aussi de mouvement, quotidien de découvertes, rencontres et peut-être introspection.

Est-ce que les résidences d'écriture obligent à écrire ? Faut-il demeurer dans un sentiment d'urgence créatif, justifier sa présence et le fait d'avoir été choisi ? La poète croit que non. C'est une journée à la fois et ce sont ces jours qui guident l'entièreté du séjour : « J'ai écrit, mais je me suis rendu compte que j'étais davantage dans la volonté d'écrire qui était, finalement, contradictoire avec cette nécessité de liberté dont j'avais besoin. J'ai choisi cette liberté, les rencontres, les visites, les lectures. J'ai donc écrit, je me suis nourrie. Je ne cherchais rien, j'attendais. Et je sais que ce séjour provoquera quelque chose. »

Catherine Lalonde parle également du fait de se retrouver sans repère. Elle y a récupéré quelque chose de très précieux : « J'ai renoué avec une curiosité et un plaisir de découvrir. J'ai retrouvé un émerveillement

que je croyais disparu par une simple mise en disponibilité. C'est ressourçant, ça rajeunit quelque chose intérieurement. »



Et l'écriture, finalement ? À la veille de sortir son second recueil de poésie, *Corps étranger* (Québec Amérique), la poète explique que ce qu'elle a écrit en résidence ressemble à ce qu'elle écrivait chez elle, à Montréal : « La différence, c'est la manière. Ce que j'ai écrit à Lyon n'est pas encore empreint de ce que je vivais à Lyon. Mais il y a eu des changements, oui, les textes sortaient clairement, rapidement. Parce que j'étais moins occupée, que j'avais moins de parasites, l'axe du texte était plus limpide. »

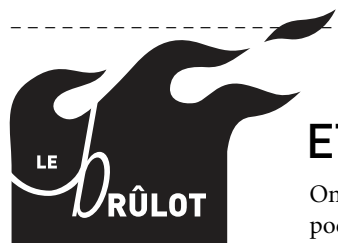
De retour depuis un mois, Catherine Lalonde retarde ce retour : « J'éprouve le malaise de transition, je ne reviens pas de Lyon, je reste dans cette ambiance. Je veux que ce moment-là dure le plus longtemps possible. Je réapprends un quotidien, je reste disponible. »

Catherine Lalonde publiera son recueil de poésie *Corps étranger* en septembre prochain, aux éditions Québec Amérique, avec une préface de Nancy Huston.

► Véronique Marcotte



**DES NOUVELLES
DES MEMBRES**



ET SI LE MÉTRO ÉCRASAIT LE POÈME ?

On se réjouit de voir la poésie capter l'attention d'un quidam, entre

distractions et somnolence, pour éveiller chez lui un fil vers l'âme, l'intérêt pour un univers inconnu ou qualifié d'inaccessible... Inaccessible parce que faiblement diffusée, la poésie ainsi affichée touche un public ni sélectionné ni sélectif.

Tout n'est pas permis dans ce lieu où voguent les états d'esprit les plus divers : inciter à la violence, accroître la détresse, ou encore choquer, et ce dans les vers ou dans la référence. Sans doute le prix à payer d'une diffusion large et imposée. Il ne s'agit pas là de censure ; dans les années 1980, des directeurs d'hôpitaux psychiatriques avaient demandé à la STM de ne plus autoriser la divulgation publique des suicides survenus dans le métro afin d'éviter l'effet d'entraînement.

Des jurys passent au crible les vers à afficher. Mais ne vont-ils pas trop loin ? Dans mon cas, moyennant corrections, le jury avait choisi un poème de *Solos*, où l'expression de joie et de douleur et les visions pleines de clichés ou univoques qui en découlent (comme l'euphorie) rendent difficile la description du réel. Je ne voyais d'ailleurs pas bien le lien avec

le thème du voyage retenu pour les autobus de Laval. Ironiquement, le seul mot non indispensable du poème était « voyage ».

On ne visait pas à enlever un terme « inapproprié » ; le jury n'aimait pas les cinq « ni » en début de vers utilisés pour créer un effet d'exaspération et me proposait d'en éliminer... un seul, biffant toutefois du même coup « insupportable ». Joint à l'avis du jury, la Direction soumettait une autre formulation, dévastatrice : « La suggestion est de demeurer dans le lyrique (voyage, envolée, euphorie). L'absence et l'attente sont d'un autre niveau : celui de la douleur. » Bref, bien que ce ne soit pas l'œuvre du siècle, ce n'était plus mon poème, et il ne voulait plus rien dire. J'ai refusé. On s'en désola. Je me suis laissé dire que la plupart des autres poètes avaient accepté les modifications proposées.

Peut-on à la fois récrire un poème publié et en citer la source ? Et jusqu'où peut-on « métroïser » le poème ? *La poésie prend le métro ou l'autobus* fait-il entrer la poésie dans le métro, ou bien... passer le métro sur le corps du poème pour bien le formater ?

Comme écrivaine, je m'oppose avec force à la seconde hypothèse.

Une
chronique
de Dominique
Gaucher

Une chronique de Jocelyne Delage

L'AUTRE SOLITUDE

SOURCES CONFIDENTIELLES EN DANGER

The National Post a fait appel à la Cour suprême le 27 mars 2008 pour annuler le jugement du 29 février 2008 de la Cour d'appel de l'Ontario, exigeant que soit révélée la source confidentielle du journaliste Andrew McIntosh dans l'affaire du Shawinigate.

Pourtant, par un jugement historique, le premier du genre dans l'histoire juridique du Canada, la juge Mary Lou Benotto de la Cour supérieure de l'Ontario avait annulé le 21 janvier 2004¹ le mandat de perquisition demandé par la GRC, car elle trouvait qu'il violait la liberté d'expression garantie par la Charte des droits. Elle disait dans son jugement :

La liberté d'expression est une pierre angulaire de notre société. La capacité qu'a le public de savoir ce que font ses dirigeants est fondamentale dans une démocratie. Nous comptons sur les médias d'information pour nous fournir ces renseignements. Le fait de savoir qu'une source restera confidentielle est souvent la raison même qui pousse les gens à se sentir protégés s'ils se confient à la presse. En général, plus une histoire est explosive, plus la personne qui informe court de risques si elle est identifiée. Les réputations, les moyens de subsistance et la sécurité peuvent être en jeu. Sans confidentialité, la presse ne recevrait pas certains renseignements. La protection de la confidentialité sert les

intérêts des informateurs. En servant les intérêts des informateurs, elle sert encore plus les intérêts de la société.

Les critères Wigmore², appliqués à la présente cause, démontrent le grand intérêt à protéger l'identité de la source de M. McIntosh.

Pour invoquer le Wigmore, les quatre critères suivants doivent être présents :

1. les communications doivent avoir été transmises confidentiellement avec l'assurance qu'elles ne seraient pas divulguées ;
2. le caractère confidentiel doit être un élément essentiel au maintien complet et satisfaisant des relations entre les parties ;
3. les relations doivent être de la nature de celles qui, selon l'opinion de la collectivité, doivent être entretenues assidûment ;
4. le préjudice permanent que subirait les relations par la divulgation des communications doit être plus considérable que l'avantage à retirer d'une juste décision.

Ce serait la première fois que la Cour suprême se prononcerait à ce sujet.

1. R. v. *National Post*, 2004 CanLII 8048 (ON S.C.)

2. Nommés en l'honneur de John H. Wigmore (1863–1943), américain connu pour son ouvrage : *Treatise on Evidence* (4 vol., 1904 ; 3d ed., 10 vol., 1940).

SALUT, PROFS !

A part leur québecité, qu'ont en commun *Angéline de Montbrun*, *Le Chasseur de trésor*, *Maria Chapdelaine* et *La Rage* ? Les protagonistes de ces romans s'identifient à l'un des trois grands mythes québécois : Marie, Joseph et Jean-Baptiste qui symbolisent respectivement le sacrifice, la tradition et l'attrait de la modernité. C'est du moins l'hypothèse mythocritique que Georges Demeules et Christiane Lahaie proposaient aux professeurs de français réunis les 9 et 10 mai dernier au domaine Chastenay dans un des quatre ateliers littéraires.

Initiative de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), ces ateliers entendaient fournir aux enseignants de nouveaux outils pédagogiques et stimuler leur intérêt pour la littérature d'ici. Les autres ateliers portaient sur une trousse pédagogique pour l'appréciation des œuvres littéraires, le compte rendu d'une recherche sur les difficultés de sélectionner les œuvres à enseigner et des exercices pratiques pour initier les étudiants à la langue poétique, un atelier animé par Bruno Roy.

La présidente de l'AQPF, Arlette Pilote, a aussi présenté la brochure *La Culture en classe de français*, joliment sous-titrée *Guide du passeur culturel*, où les profs de français, parce qu'ils ont la responsabilité de peaufiner les connaissances langagières acquises à la maison, sont représentés comme des courroies de transmission essentielles des valeurs et de la vision du monde que véhicule la littérature. Le fascicule propose un corpus d'une soixantaine d'incontournables de notre littérature parmi lesquels les maîtres pourraient choisir afin que, à l'issue du secondaire, les élèves possèdent une base culturelle commune. La plupart des professeurs semblent d'accord avec cette idée, même si plusieurs ont exprimé des réserves quant à la liste suggérée, qu'ils estiment conservatrice.

Il apparaît nettement que l'APQF veut faire bouger les choses et que les professeurs présents (une centaine) travaillent dans le même sens. L'UNEQ considère présentement un éventuel partenariat avec l'APQF pour l'animation de futurs ateliers.

► François Jobin

MICHEL SAINT-DENIS INTERVIEWE JOCELYNE SAUCIER



M.St-D. Tes romans, *Les Héritiers de la mine* et *Jeanne sur les routes*, sont ancrés dans la réalité minière de l'Abitibi. Que représente le monde minier pour toi ?

J.S. Tu oublies le premier, *La Vie comme une image*, qui est une bulle intimiste. Mais c'est vrai que *Les Héritiers*

de la mine est ancré dans cette réalité abitibienne. Le monde minier, c'est la fureur de vivre quand la mort vous guette au fond d'un trou noir. Les hommes sortent de la mine avec un appétit de vivre incroyable. Je me souviendrai toujours de cette fois où je quittais les bureaux de la mine Lamaque. Les mineurs sortaient de leur quart de travail et je les ai très bien entendus. « Regardez, a dit l'un, une femme en robe blanche » Tous leurs sens étaient en éveil après avoir passé huit heures sous terre. Ils arrivaient au soleil et tout à coup, cette femme en robe blanche sous un ciel bleu.

... QUI INTERVIEWE SONIA COTTEN



J.S. Alors c'est bien vrai, tu veux *Changer le Bronx en or* (Les Intouchables, 2002) ?

S.C. Ce que je voulais, à l'époque de mon premier recueil, c'était tenter de transmuter un univers en un autre. Puisque je désirais démontrer qu'il y a du beau en toute chose, je devais également mon-

trer le moins beau, pour saisir cette beauté non révélée et la rendre tangible.

L'alchimie, c'est transformer le commun en extraordinaire. Pour moi, la poésie, c'est cette science magique qui permet de le faire. Et l'allusion au Bronx signifie simplement que je crois à la capacité de l'être humain de devenir meilleur, lumineux.

J.S. Et tu as voulu « cracher ta tempête » dans *Nique à feu* (Poètes de brousse, 2006). Je retiens ceci : « Depuis quand c'est correct/ de se faire tuer/ plusieurs fois par jour. »

M.St-D. *Jeanne sur les routes* s'inspire d'un personnage qui a existé. Comment as-tu découvert l'existence de Jeanne Corbin ? Qu'est-ce qui t'a fascinée chez elle ?

J.S. Jeanne Corbin a vécu plus que sa vie, elle a porté plus que sa part d'espérances. En ce sens, c'est une véritable héroïne, comme Bethune, Jésus et d'autres qui ont voulu changer le monde, mais Jeanne Corbin était une militante modeste et j'aime les gens qui ne brillent pas de tous leurs feux. Comment je l'ai découverte ? Pur hasard. Trois lignes dans un livre et c'était fait, je me suis mise sur la piste de cette femme.

M.St-D. Quand tu travailles sur des sujets à caractère historique, t'en tiens-tu rigoureusement aux faits ou t'accordes-tu la permissivité dont tu as besoin pour mener ta barque comme tu l'entends ?

J.S. *Jeanne sur les routes* est le seul de mes romans qui s'est colleté avec l'Histoire. C'est assez jouissif d'entrer dans l'Histoire avec un grand H par la porte de derrière, mais en même temps plein d'embûches. La recherche nourrit l'imaginaire mais, comme l'alcool, elle est à utiliser avec modération. À trop fortes doses, elle risque d'écraser l'imaginaire et, utilisée sur une trop longue période, elle peut créer une dépendance. On peut venir à ne plus pouvoir se lancer sans filet si on a pris l'habitude de matelasser ses romans d'une épaisse couche de recherche.

S.C. « ...de méfiance et de peur. » Le fait que j'expose, entre autres, c'est que la méfiance et la peur sont issues de la même minuscule zone du cerveau. C'est scientifiquement prouvé, il n'y a rien d'inventé là-dedans. Ce sont deux notions que l'on confond ; pourtant, elles sont intrinsèquement différentes. De plus, ce que je voulais dire, c'est que c'est vraiment pas correct d'accepter des petites morts comme celles-ci, infligées ou auto-infligées. Déjà qu'on doit vivre avec l'idée de la mort, vraiment pas nécessaire d'accepter de crever plusieurs fois par jour de méfiance et de peur.

J.S. Qu'est-ce qui t'attend maintenant que tu as quitté tes terres d'exil pour *Loin-Noranda* ?

S.C. Déjà plus d'un an et demi que *Nique à feu* est paru, et un peu plus depuis que je suis revenue chez nous. Donc, pas mal de lectures publiques, ici et à l'extérieur de la région. J'ai été invitée à participer à un festival de poésie en Belgique en juin et je serai aussi au Marché de la poésie de Paris. Je publierai également au printemps 2009 un recueil de poésie jeunesse illustré grâce à une bourse offerte conjointement par la CRÉ et le CALQ. Et comme la scène prend de plus en plus de place dans mon parcours, j'aimerais bien monter un spectacle complet de poésie et musique.

Une collaboration de Suzanne Joly

C'est à l'âge de cinq ans que j'ai appris mon premier poème par cœur, *La Fontaine* de Blanche Lamontagne-Beauregard, trouvé par hasard dans un manuel scolaire qui traînait chez ma grand-mère. La poésie m'a toujours habitée, mais je n'ai pas toujours été réconciliée avec l'écriture. Quand j'étais adolescente, les poètes de la génération de la solitude me collaient à la peau. La profondeur d'Alain Grandbois me saisissait. Lui s'interrogeait sur les mystères de l'être et de la vie et, moi, je me voyais être celle qui « avec sa robe sur le rocher comme une aile blanche/ Des gouttes au creux de ma main comme une blessure fraîche » allait changer le monde avec ses mots.

Du silence jaillit la poésie. Toutes ces lectures que l'on fait ne sont-elles pas là pour rompre, un moment, cette solitude qui nous habite ? La lecture se veut un moment magique qui vient chercher en nous la voix blessée, la voix tue. Le livre déclencheur de ma démarche créatrice fut les *Lettres d'or* de Christian Bobin. Ces lettres épousaient mes résonances personnelles, rejoignaient l'espace de mon désir et de mes manques. Provocation intime survenue grâce à la rencontre de deux sensibilités.

Toutes ces lectures que l'on fait ne sont-elles pas là pour rompre, un moment, cette solitude qui nous habite ?

Phénomène d'écho de reconnaissance, en dépit de la différence de sexe, de nationalité et de culture. Les mots, ceux d'un autre que soi, peuvent nous propulser vers notre intériorité et réveiller en nous notre altérité latente.

Bobin, c'est pour moi : le dépouillement, une poésie de l'instant présent, la beauté du simple et surtout, la lumière ! Bobin, l'inclassable !

Une intense poésie sous ses mots de prose.

« Peut-être n'y a-t-il, sous un ciel qui reste à inventer et à peindre, aucune distance entre la vie de chaque jour et la vie éternelle. Peut-être toutes différences entre l'amour et la solitude s'effacent-elles, dans l'exigence qui leur est source commune unique. Peut-être.

Je ne sais pas et j'écris pour savoir, je vous écris ces lettres qui n'égaleront jamais en pureté le simple fait de votre existence. »

Quand je repense aux auteurs que j'aime, je me rends compte que le fil qui les relie est celui de la solitude, thème qui m'est très cher aussi.

« Le seul effet durable de la lecture est peut-être, écrivait Georges-André Vachon dans son *Esthétique pour Patricia*, de communiquer à un lecteur l'envie d'écrire. » Peut-être n'y a-t-il pas d'inspiration, seulement un choc, un « quelque chose » qui nous atteint et qui incube tranquillement en nous jusqu'au jour où on lui laisse l'espace suffisant pour se déployer.

bobin
À TIRER

NE MOURIR QU'UNE FOIS...

Mourir arrive à tout le monde ! Et l'on vaut toujours plus mort que vif ; et toujours plus que l'on n'aurait cru ! Pour toute

personne qui part, restent des pensions, des rentes, des assurances, des valeurs immobilières, des objets... À chaque écrivain, à chaque écrivaine qui disparaît, survivent aussi des œuvres, des livres, des manuscrits, des documents, des papiers, des photographies, et même des revenus...

Très souvent, la succession générale se règle relativement aisément, à peu près normalement, mais pas nécessairement l'avenir, ce que l'on appelle aussi curieusement « la fortune de l'œuvre ». Il ne faut pas la laisser, si humble soit-elle, dans les mains du hasard qui, contrairement au dicton, ne fait pas toujours si bien les choses ! Trop souvent, l'on a vu et l'on voit l'héritage littéraire mal assuré, parce que mal préparé, plein d'imprévus, et des œuvres sont très fréquemment inutilement mises en veilleuse et, parfois même, petit à petit, ou très vite, disparaissent.

Qui donc après vous touchera vos droits d'auteurs, vos droits de photocopie et ceux de prêt public ? Qui décidera de vos rééditions ou de vos réimpressions ?

Que fera-t-on de vos inédits ? Qu'advient-il de votre bibliothèque, de vos lettres, de vos manuscrits ? Cela vaut la peine de ne pas laisser tout cela indéterminé, à la merci du simple hasard ; il y a peut-être des héritiers un peu plus avisés que lui ! Décidez donc maintenant ce que vous vous souhaitez de mieux !

Souvent la famille, surtout si elle est étrangère au milieu du livre, n'est pas la meilleure conseillère ; dans certains cas, il vaut mieux confier l'avenir de son nom et celui de ses œuvres à des gens mieux renseignés, à des plus habilités : écrivains, enseignants, chercheurs, fondations, organismes, revues, éditeurs... Cela dépend de chacun ou de chacun, mais il vaut mieux que quelqu'un d'avisé et de fiable soit mandaté pour y voir !

Pensez à faire un testament littéraire clair ; c'est simple, fonctionnel, et ça évite parfois de mourir une seconde fois !

Une chronique de Bernard Pozier



plutôt aux sites avec composante interactive ou téléchargement partiel utile à celui qui veut avoir un avant-goût d'une œuvre poétique à acheter.

Des initiatives de jeunes

Ce sont de jeunes revues qui ont commencé à relayer le monde numérique. La première, *C'est selon*, a sévi de 2001 à 2005. C'était une revue papier gratuite qui a publié 16 numéros dont 10 pouvaient être téléchargés depuis le site. L'instigateur de cette initiative, Éric de Larochellière, est aussi à l'origine de la revue-maison d'édition *Le Quartanier*, née celle-ci en 2003 et toujours en activité. On peut retrouver aussi, sur le site Web de ce nouveau joueur sur la scène littéraire, des extraits à télécharger de livres publiés et de la revue sous format pdf. Je m'en voudrais beaucoup d'oublier la maison d'édition *Planète rebelle*, spécialisée en œuvres de création associant littérature et oralité. Son site, expertise oblige, abrite des extraits sonores de certains livres publiés, escortés d'autant plus logiques que certaines de ces parutions s'accompagnent d'un CD.

Ce ne sont là toutefois que des tentatives qui viennent agir en complément à une revue ou à une maison d'édition existante. Mais il y a aussi des sites qui sont en eux-mêmes une source originale de diffusion ou de production. Je pense à *Mouvances*, une revue électronique exclusivement sur le Web dont la fondation et la direction revient à Claudine Bertrand. La revue, éminemment textuelle, a déjà 10 numéros dans sa besace et elle consacre une large part, quoique non exclusive, à la poésie, le dernier numéro regroupant les œuvres de 20 auteurs, d'origines diverses. Il y a aussi eu *Chair et Métal* d'Olivier Dyens, expérience aujourd'hui révolue, dont on peut retrouver les 5 numéros, archivés, sur le site du département d'études françaises de l'Université Concordia. Les quelques expérimentations poétiques qu'on y trouve y joignaient le sonore (musical et récitatif) au visuel pour un parcours de création plus intégrant et plus éclaté.

La plus récente initiative, lancée le 20 mars dernier, est l'œuvre du laboratoire de recherches sur les œuvres hypermédiatiques NT2 : nouvelles technologies, nouvelles textualités, de l'UQAM, dont l'objectif est de promouvoir l'étude, la lecture, la création et l'archivage de nouvelles formes de textes et d'œuvres hypermédiatiques¹. Il s'agit de la revue *BleuOrange*, revue de littérature hypermédiatique soutenue financièrement par le NT2 (<http://nt2.uqam.ca>) et *Figura*, le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (www.figura.uqam.ca), toutes deux rattachées à la Faculté des arts à l'Université du Québec à Montréal. Son premier numéro s'ouvre sur un sommaire à partir duquel on est rapidement acheminé, d'un clic, aux œuvres hypermédiatiques où le son le dispute à l'animation visuelle.

1. Leur site abrite d'ailleurs un répertoire des arts et littératures hypermédiatiques.

Lyrikline.org

Ces efforts se concrétisent alors qu'assez peu de soutien financier est présentement disponible. Il y a bien eu le Programme d'aide à la littérature orale et électronique, créé en 1999. Mais, en 2003, le volet d'aide à la littérature électronique était abandonné et les demandes transférées au Service des arts médiatiques, les besoins grandissants en littérature orale combinés à une baisse des demandes d'artistes de la littérature électronique ayant mené à ce transfert.

Nous n'avons pas encore non plus, au Québec, d'entreprise comparable au site Lyrikline, lancé en novembre 1999 en allemand, qui regroupe aujourd'hui 4 600 poèmes de 460 poètes différents en 48 langues, reproduits tant en langue originale que dans diverses traductions et où les auteurs lisent eux-mêmes leurs créations. Toutefois, à compter de cette année, l'UNEQ développera la présence de la poésie québécoise dans ce site à portée internationale, et ce pour une période de trois ans. L'UNEQ procédera, à chaque année, à la sélection de dix poètes québécois, supervisera l'enregistrement, dans un studio professionnel, de cinq poèmes par poète et assurera la traduction, en français, d'un nombre équivalent de poèmes en allemand. À suivre.

Nous n'en avons pas encore, mais on peut espérer que *Voix d'écrivains* prendra de l'ampleur et du coffre. Dédié à la littérature francophone, le site, lancé par Annie Toussaint, regroupe des extraits de poètes d'Haïti, de la Martinique, de la Guadeloupe, de l'Acadie et du Québec. Parmi nos représentants se trouvent poètes et romanciers dont Martine Audet, Abba Farhoud, Nicole Brossard, Michel Van Schendel, Serge Lamothe, Hélène Monette... Annie Toussaint met aussi à profit son expertise en création multimédia avec *Des voix d'écrivains dans la ville*. Le projet consiste en l'installation de postes d'écoute dans les lieux publics de la métropole québécoise.

Quelques suggestions de sites pour animer cette lecture d'exemples concrets :

▶▶▶ De Sofian Audry, créateur d'un site de poésie générative et interactive, présenté dans le cadre du Festival Metropolis Bleu

<http://veve.sofianaudry.com/>

▶▶▶ Une adaptation hypermédiatique de *Piano* (René Lapierre, Les Herbes rouges, 2001) et réflexion critique sur le texte, Collectif NT2

<http://fugues.labo-nt2.uqam.ca/>

<http://lire.ca/mouvances/mouvances.htm>

<http://revuebleuorange.org/>

▶▶▶ Une œuvre en particulier :

Fin ouverte, de Aya Karpińska et Daniel C. Howe
www.revuebleuorange.org/oeuvre/fin-ouverte

▶▶▶ Revue *Chair et Métal* :

<http://etfran.concordia.ca/~odyens/mf/>

▶ Sylvain Campeau